

## Projet de règlement de zonage portant sur les rives

# Réduction de la bande de protection riveraine

**AUDE PROVOST – L'Association du bassin versant de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) s'est opposée à la réduction de la bande de protection riveraine de 15 à 10 mètres lors de l'assemblée de consultation publique du 28 juillet. ABVLACS a étayé son opinion avec un argumentaire remis au conseil sous la forme d'un document papier d'une vingtaine de pages.**

L'ABVLACS est un organisme sans but lucratif qui rassemble commerçants, résidents et représentants de la municipalité. Fondée en 2007 par Gilles Pilon après la prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert), sa mission est de protéger et d'améliorer la qualité de l'eau des lacs, cours d'eau, eaux souterraines et milieux humides de Sainte-Anne-des-Lacs. Pour ce faire, l'organisme sensibilise et informe le conseil municipal, les fonctionnaires, les journaux locaux, les intervenants et les citoyens sur les bandes de protection riveraines.

L'organisme s'est joint en 2007 et 2008 au Réseau de surveillance volontaire des lacs. Le RSVL est un programme soutenu par le MDDEP, regroupant 40 bénévoles dans la surveillance de 13 lacs par des mesures de transparence et un échantillonnage, par la suite analysé dans les laboratoires du ministère de l'Environnement. Un technicien du ministère effectue également le même travail sur sept autres lacs, portant à 20 le nombre de lacs sous surveillance.

### Dissensions entre ABVLACS et la municipalité

En 2008, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs émet un nouveau règlement sur la protection et la renaturalisation des rives, qui établit la bande de protection riveraine à 15 mètres. Hors, en 2012, la municipalité dépose un projet de règlement qui vise à réduire la bande de protection riveraine de 15 à 10 mètres, sauf pour les terrains qui présentent une pente continue supérieure à 30% d'inclinaison; dans ce cas, la bande riveraine reste de 15 mètres. Pour les maisons qui se situent dans la bande entre 10 et 15 mètres, elles bénéficieraient d'une dérogation, et les résidents devraient respecter une bande de circulation de deux mètres autour de la maison et un couloir de cinq mètres de large pour accéder à la berge.

Pour ABVLACS, ce projet de règlement représente un recul, une abdication face à la difficulté de mise en oeuvre du règlement établissant la bande de protection à 15 mètres. L'Association des biologistes du Québec affirme que plus la bande riveraine est large et riche en espèces indigènes, plus son pouvoir d'élimination des nutriments augmente;

une bande riveraine étroite se sature vite et peut même devenir toxique à cause de sa forte concentration en nutriments.

### Évolutions du suivi des bandes riveraines à ce jour

Un suivi est effectué depuis 2008-2009 pour les bandes riveraines, mais c'était plutôt une période d'adaptation. En 2012, les cinq à dix premiers mètres sont vérifiés et après trois avis préliminaires, si rien n'est fait, un constat d'infraction est émis.

M<sup>me</sup> Jacqueline Laporte, directrice par intérim du Service de l'environnement à la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, explique qu'avant de sévir, le but premier est de s'assurer que le citoyen a toutes les informations, puisqu'il comprend pourquoi c'est important de respecter la réglementation. Ainsi, la municipalité souhaite favoriser la collaboration des riverains. Les nouveaux riverains par exemple bénéficient d'une période pour s'adapter et s'informer sur les règlements en vigueur.

### Étapes pour adoption de règlement

Lors de l'assemblée du conseil municipal du 13 août, le second projet de règlement a été adopté. Ce dossier pourrait peut-être faire l'objet d'un référendum.

## Club de soccer

### Des ballons pour les enfants

DENIS BERTRAND

Sandrine et Karl Eid sont les gagnants de ballons tirés lors du party du club de soccer de Sainte-

Anne-des-Lacs. Ces ballons sont offerts gracieusement par Leonardo Secondi, qui pose ici avec Denis Bertrand, le responsable du club.



Photo courtoisie

**Option MarieJo Comptabilité**

Tenue de Livres  
PME  
Complète ou partielle

Besoin d'aide ou de conseils ?

**450 822-7138**

Propriétaire : Marie-Josée Chicoine  
Plus de 25 ans d'expérience

Membre conseillère  
du réseau des comptables  
de Sage Simple Comptable

**MASSOTHÉRAPIE SONOLOGIE YOGA**

**Lucie Chandika Garneau**

Sainte-Anne-des-Lacs • Saint-Sauveur  
Tél: 450-224-3065 • Cell: 514-358-2983  
Info@luciegarneau.com

**www.luciegarneau.com**

**L'ART DU CHI**  
Méthode Stévanovitch

**Tai ji quan**  
respiration et mouvement  
relaxation  
écoute intérieure  
perception du chi

**Léon Bernier**  
**Linda Bohamed**

Sainte-Anne-Des-Lacs  
(450) 224-0189  
leonlinda@artduchi.com

LOTÉRIE VIDEO **BAR DU VILLAGE** KARAOKE

**À PRÉVOST**

**Venez chanter & vous amuser avec l'équipe du Bar du Village**

Ouvert tous les jours de 9h am à 3h am

Entrée Gratuite en tout temps

Les 'Mercredi' journée de la grosse bière

Les 'Jeudis' journée des dames

**Nouveau système de Karaoke informatisé**  
Incroyable sélection de nouvelles chansons québécoises en plus des hits classiques !

TOUS LES SOIRS DE 20H À 3H AM

Bienvenue à tous !

**3034 boul. Labelle, Prévost, QC 450-224-7486**

**Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique :**  
Mal de dos, mal de cou, torticolis, migraine ou mal de tête, douleurs dans les bras, engourdissements, otite à répétition, sciatique : sont des exemples...

**Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements.**

**D<sup>re</sup> Isabelle Cazeaux, Chiropraticienne D.C.**

• Technique douce et de précision •

**Centre chiropratique Vitalité**

Sur rendez-vous :  
**450-224-4402**

781, Montée-des-Sources,  
Prévost (Domaine des Patriarches)

**Fonds d'Éducation HERITAGE**  
Soutien de qualité offert à vos enfants depuis 1969

**Régimes Enregistré d'Épargnes-études (REE) subventionnés par le gouvernement pour vos enfants et petits enfants.**  
Assurez leur avenir.

**France Latreille Laurin**  
Représentante en plans de Bourses d'Études depuis 20 ans  
France\_Laurin@heritagereee.com  
Tél. : 514 910-4162 Téléc. : 450 335-0977

**Location d'outils et entreposage**

**manuloc**  
www.manuloc.ca

tél.: 450-224-8662

**2788 boul. curé-labelle Prévost J0R 1T0**